

Compte rendu du Conseil Scientifique de l'INS2I

18 janvier 2019

Ordre du jour

1. Election du président du CSI et des deux membres du bureau
2. Accueil par le Directeur de l'INS2I, Ali Charara
3. Nomination des deux membres du bureau par le Directeur d'Institut, élection du secrétaire scientifique parmi les membres du bureau
4. Echanges avec Christian Barillot, président du Conseil scientifique de l'INS2I (mandat 2014-2018)
5. Proposition de nomination aux jurys d'admission 2019 des chargés de recherche (avis du CSI)
6. Discussion sur les modalités de fonctionnement du Conseil

1. Election de la présidente du CSI et des deux membres du bureau

Résultats du vote pour l'élection de la présidence du CSI :

Isabelle Queinnec : 14 voix
Christophe Fouqueré : 5 voix
abstentions : 0 voix

Résultats du vote pour l'élection des deux membres du bureau :

Maël Le Treust : 19 voix
Véronique Benzaken : 19 voix
abstentions : 0 voix

2. Accueil par le Directeur de l'INS2I, Ali Charara, discours de politique générale et échanges avec les membres du conseil

Ali Charara remercie les membres du CSI de leur engagement pour l'intérêt collectif. Il rappelle l'importance du travail de prospective, de veille et de conseil fourni par les CSI. L'INS2I fête ses 10 ans et se réorganise en s'enrichissant de nouvelles compétences. Pour l'ensemble du CNRS, simplification des dénominations : les délégués scientifiques et les conseillers scientifiques deviendront chargés de mission avec des taux d'implication modulés. Pas de changement concernant les directeurs adjoints scientifiques de l'Institut : Adeline Nazarenko (section 06), Jamal Daafouz (section 07), Mokrane Bouzeghoub (interdisciplinarité, interaction avec les autres instituts), Olivier Cappé (projets scientifiques transverses, interactions nationales). Pour la période 2010-2018, les lignes directrices étaient Construire - Organiser - Stabiliser. Pour la période à venir (2018-2022), ce seront Consolider - Interagir - Valoriser.

Dans son intervention, Ali Charara traite des sujets suivants :

- Parité : L'enjeu de la parité est important pour l'INS2I, peu de femmes travaillent dans le périmètre de l'institut. Le CSI sortant a déjà travaillé sur l'attractivité et Ali Charara suggère que l'actuel CSI poursuive le travail engagé.
- Budget : Le soutien aux unités via le FEI (fonctionnement équipement investissement) reste fort.

- Concours : Il y a 20 postes ouverts au concours pour l'INS2I : neuf postes en section 6, huit postes en section 7, deux postes en CDI 51 et un poste en section 34. Ce nombre est proche de celui de l'année dernière (22) et supérieur à la moyenne des années précédentes.
- Année thématique : L'année thématique 2019 est consacrée à la Santé Numérique. Différentes actions seront lancées par l'INS2I. Un défi est d'ores et déjà lancé par la Mission pour les Initiatives Transverses et Interdisciplinaires (MITI), en collaboration avec l'Inserm, et coordonné par l'INS2I. En 2018, le thème était « Humain et numérique en interaction ». Les journées scientifiques de cette année thématique se tiendront au siège du CNRS les 31 janvier et 1 février 2019.
- Délégations : Le nombre de demandes de délégation CNRS est trop faible, il a encore baissé de façon très sensible cette année. Le CSI devrait relayer l'information dans la communauté.
- Relation avec Inria : Le dialogue est permanent entre Inria et CNRS (INS2I et INSMI), un comité se réunit mensuellement pour discuter des sujets communs. L'enjeu est de continuer l'harmonisation de la procédure de création d'équipes projets communes (EPC) en partenariat avec Inria.
- Interdisciplinarité : La MITI est dotée d'un budget de 8M€/an. L'INS2I est fortement impliqué dans les différents AAP (défis, PEPS, Programme 80'PRIME, ...) et coordonne le défi Santé Numérique (cofinancé aussi par l'Inserm).
- Partenariat et innovation : L'INS2I représente environ 25 % des créations de start-up au CNRS, avec 80 créations depuis 2010.
- Logiciel : Le logiciel est une spécificité de l'INS2I, la médaille de l'innovation 2018 axée sur le logiciel contribue à augmenter la visibilité de l'institut au-delà du CNRS.
- Communication : Prendre part aux débats de société, omniprésence des sciences de l'information dans la vie de la cité et des individus. Prendre contact avec Laure Thiébault pour que les annonces soient relayées par l'INS2I ou le CNRS et pour que les manifestations scientifiques fassent apparaître la bannière des 80 ans du CNRS.
- ERC : La cellule ERC de l'INS2I menée par Christian Jutten est toujours très active.
- Le CNRS recrutera 200 doctorants dont une petite dizaine à l'INS2I.
- L'INS2I est « l'opérateur » HPC (High-Performance Computing) du CNRS : le centre national IDRIS est rattaché à l'INS2I, un supercalculateur y sera installé en octobre 2019 (14 Pétaflops, 1044 GPU, 1^{re} en Europe en machine convergée HPC-IA ; 2nd en Europe en nombre de GPU). Co-animation de la Mission Calcul Données (MICADO), une mission inter-instituts au CNRS ; les postes d'ingénieurs fléchés MICADO sont mutualisés entre les instituts, il y aura 4 postes cette année.

Le CSI est un relai entre la communauté et la direction de l'institut : l'INS2I présentera sa politique scientifique et l'avis du CSI sera important. Parmi les sujets qui intéressent l'INS2I :

- Zones à régime restrictif (ZRR) et leurs spécificités par rapport à nos thématiques,
- Le départ des chercheurs vers les GAFAM - évaluation des doubles positions,
- Interaction entre la recherche et la formation (ex. création récente du CAPES informatique, EUR, etc.),
- IA et interactions,
- Robotique et interactions,
- Interdisciplinarité,
- Evolution du métier de chercheur et enseignant-chercheur : étude de la pression au travail, recommandations sur les conditions d'exercice,
- Evaluer l'effet des PIAs (equipex, labex, ...) sur nos unités.

Ali Charara rappelle que la parole du CSI est libre et qu'il a rôle de conseil. De son côté, l'INS2I a des contraintes en matière de décisions, qui seront expliquées même s'il est parfois difficile de communiquer tous les éléments.

Echanges avec le CSI

Jean-Luc Schwartz : Les deux derniers points relèvent plutôt du CNRS que de l'Institut, quelle est notre spécificité à l'INS2I sur l'évolution du métier de chercheur et sur l'effet des PIAs, equipex, labex ?

Isabelle Queinnec : Les faibles demandes de délégations à l'INS2I sont inquiétantes, cela démontre que l'on rentre dans un démarrage de carrière difficile.

Luc Pronzato : La charge d'enseignement en informatique est particulièrement importante et cela met en péril le futur de la recherche à l'INS2I.

Caroline Appert : les critères de parités surchargent les femmes EC/C avec des tâches parfois moins valorisées.

Isabelle Queinnec : Il faudrait ré-orienter les critères de parité en tenant compte des tâches plus valorisées comme par exemple les conférences plénières.

Jean-Luc Schwartz : Qui décide du coloriage au concours, comment définir les échanges entre les sections, la direction de l'INS2I et le CSI sur la question des coloriages ?

Ali Charara rappelle qu'il est contre le fléchage vers des laboratoires, l'INS2I favorise la diversité des thématiques via le coloriage, et écoute les recommandations des sections et du CSI.

Véronique Benzaken : Est-ce que l'institut se pose la question du vivier de candidats sur tel ou tel coloriage ?

Mokrane Bouzeghoub rappelle que les coloriages, qui souvent durent plusieurs années, permettent d'amorcer la pompe sur certaines thématiques.

Véronique Benzaken rappelle l'enjeu de préparer les coloriages en amont, notamment les années précédant l'ouverture du concours.

Jean-Luc Schwartz pense que le taux de coloriage, autour de 80 %, est trop élevé pour les sections 6 et 7.

Ali Charara : vous pouvez vous emparer du sujet.

Isabelle Queinnec: Concernant les politiques d'affectation, il est arrivé que des candidats soient affectés dans des unités hors de la liste proposée, est-ce que cette pratique va perdurer ou sera remise en cause ?

Adeline Nazarenko : Dans la grande majorité des cas, ce problème ne se pose pas. Il existe des cas exceptionnels pour lesquels il y a une raison, par exemple un point d'accumulation ou un candidat qui demande à être affecté dans son labo thèse ou de sa ville de thèse.

Luc Pronzato craint que le CNRS n'ait plus les moyens de mener une politique scientifique face aux PIAs et demande si l'INS2I mettra plus de moyens sur les projets 3IA ou compensera.

Ali Charara : Ce dossier est suivi par Olivier Cappé, l'objectif n'est pas de concentrer les moyens sur quelques sites. L'INS2I avait émis plusieurs réserves, les chaires créées peuvent déstabiliser un laboratoire, et l'INS2I n'accentuera pas ces effets déstabilisants. Il y aura des négociations sur chaque

site avec un directeur scientifique référent (chaque directeur d'institut au CNRS est directeur scientifique référent d'une ou deux régions).

Isabelle Queinnec: Concernant la dés-association d'unités ayant peu de personnels CNRS, y a-t-il des unités concernées à l'INS2I?

Ali Charara : Le sujet des tutelles est un enjeu important. Sur une commande venant de la ministre pour simplifier les tutelles des unités, le CNRS finalise actuellement une proposition qui sera soumise à discussion avec les partenaires académiques. Il est proposé de considérer deux niveaux de tutelles : principale et secondaire, en fonction des moyens et des engagements pris dans l'ensemble de l'unité.

Adeline Nazarenko : La place du CNRS est légitime lorsque le CNRS est présent et participe au co-pilotage de l'unité. Cette question arrivera lors des prochaines évaluations à-vague en coordination avec le directeur scientifique référent pour le site.

Jean-Luc Schwartz demande des précisions sur l'interdisciplinarité.

Mokrane Bouzeghoub rappelle les différentes actions réalisées par la MITI : « Momentum », « Osez l'interdisciplinarité », « PEPS INSMI / INS2I », les postes aux commissions interdisciplinaires (CID) et les postes croisés inter-instituts.

Gilles Sassatelli demande si l'INS2I a des attentes particulières sur la dimension sociétale de l'IA.

Ali Charara : il est important que nous soyons force de propositions.

3. Nomination des deux membres du bureau par le Directeur d'Institut, élection du secrétaire scientifique parmi les membres du bureau

Ali Charara nomme Thierry Artières et David Ilcinkas membres du bureau.

Résultats du vote pour l'élection du secrétaire scientifique :

Maël Le Treust :	19 voix
contre :	0 voix
abstentions :	0 voix

4. Echanges avec Christian Barillot, président du Conseil scientifique de l'INS2I (mandat 2014-2018)

Membre du CSI pendant 8 ans, Christian Barillot rappelle que le Conseil n'est pas un lieu de pouvoir mais un espace de réflexion sur le temps long. Selon lui, l'enjeu actuel est de développer un esprit de communauté qui manque à nos disciplines. Le précédent Conseil a fonctionné autour de thématiques en s'appuyant sur des groupes de travail, en invitant des personnalités extérieures, en organisant des séminaires, en rédigeant une synthèse. Dix-huit mois pouvaient s'écouler entre l'idée d'un invité et la rédaction d'une synthèse.

Gilles Sassatelli : Comment se déroule une journée au CSI ?

Christian Barillot : Une journée CSI commence par un point avec la direction institut le matin et un séminaire thématique l'après-midi. La difficulté à communiquer dans les disciplines, ainsi qu'avec la communauté élargie est assez importante. Un problème récurrent est celui du site internet qui change avec chaque nouvelle mandature. Il faudrait pouvoir faire un lien vers le site internet de l'INS2I, et

faire en sorte que les messages soient relayés par les directeurs d'unités et les directeurs de GDR qui sont de très bons relais vers la communauté. On pourrait également utiliser les réseaux sociaux.

Christian Barillot recommande de tenir compte des synthèses du mandat précédent, notamment sur la parité homme-femmes (objectif 40%), ou sur la feuille de route éthique dans l'IA. Le CSI travaille pour les futurs mandats, il faudra faire en sorte que les successeurs tiennent compte des recommandations passées.

Les succès de la précédente mandature incluent l'entrée d'une partie logicielle dans l'évaluation CRAC des chercheurs CNRS, l'instruction d'une discussion avec les différents directeurs des instituts INSERM, le renforcement des liens entre l'INS2I et la recherche en santé avec notamment l'année santé-numérique. Nous avons également pointé des résultats sans aucune femme aux concours en section 6.

Rachid Guerraoui : Comment évaluer le succès de ces réunions ?

Christian Barillot : Il faut se concentrer sur les éléments de réussite, par exemple sur la parité hommes/femmes, sur l'idée que notre domaine fasse communauté. Il faut continuer d'affirmer que nous avons des succès dans nos domaines, s'entretenir avec des personnes émérites ou des juniors médaillés. Comment nos disciplines vont évoluer ? Nous avons mis en place cinq groupes de travail qui ont fait remonter des éléments nouveaux sur l'impact sociétal des sciences. Les travaux dans notre communauté produisent des changements sociétaux importants.

Jocelyn Chanussot est surpris du peu de recouvrement entre deux mandatures, y a-t-il de l'usure ?

Christian Barillot avait la volonté qu'il y ait plus de recouvrement mais cela résulte aussi du processus électoral du CSI, dans lequel une partie des membres est nommée.

Adeline Nazarenko ajoute que la politique de l'INS2I visait à renouveler les membres nommés.

Rachid Guerraoui : un effet de l'engouement pour le numérique, est-ce que tout le monde se met à recruter des informaticiens, récemment par exemple en architecture.

Christian Barillot rappelle que, parfois, d'autres instituts souhaiteraient recruter directement des chercheurs INS2I. Il faut développer une vraie réflexion sur l'interdisciplinarité. Ce n'est pas en plaçant des jeunes isolés dans d'autres domaines que l'on défendra nos disciplines.

Rachid Guerraoui : les mathématiciens refusent qu'un mathématicien soit recruté hors de leur département.

Christian Barillot : Notre discipline n'est pas une technologie, mais bien une science. La perception est parfois l'inverse, c'est aussi à nous de nous en emparer de cet enjeu.

Jean-Luc Schwartz : il faudrait définir plus précisément l'interdisciplinarité.

5. Proposition de nomination aux jurys d'admission 2019 des chargés de recherche (avis du CSI)

L'institut propose les nominations suivantes :

- Pierre-Olivier Amblard, président de la section 7 du CoNRS - DR CNRS au GIPSA
- Hubert Comon-Lundh, président de la section 6 du CoNRS - PR ENS CACHAN au LSV
- Lucie Baudouin, secrétaire de la section 07 du CoNRS - CR CNRS au LAAS
- Gilles Villard, membre élu de la section 6 du CoNRS - DR CNRS au LIP

- Laurence Duchien, membre élu au bureau de la section 6 du CoNRS - PR Univ. Lille au CRIStAL

Suppléants

- Clarisse Dhaenens, membre nommé de la section 6 du CoNRS - PU Univ. Lille (VP recherche) au CRIStAL
- Nicolas Andreff, membre élu au bureau de la section 7 du CoNRS - PU Univ. Franche-Comté au FEMTO-ST
- Simon Perdrix, secrétaire scientifique de la section 6 du CoNRS - CR CNRS au LORIA

Rachid Guerraoui nous a rejoint l'après midi. Résultats du vote :

pour : 19 voix
contre : 0 voix
abstention : 1 voix

Concernant le jury d'admission 2019 des chargés de recherche CID-51, l'institut propose la nomination suivante :

- Dominique Lavenier, membre élu de la section CID-51 du CoNRS, DR CNRS à IRISA

Suppléante

- Céline Scornavacca, CR CNRS à ISEM

Résultats du vote:

pour : 20 voix
contre : 0 voix
abstention : 0 voix

6. Discussion sur les modalités de fonctionnement du Conseil

Le prochain Conseil se tiendra le 4 mars, les présidents des sections 6, 7 et CID 51 ainsi que les directeurs adjoints scientifiques (DAS) seront invités. Les GdR sont très pérennes dans l'INS2I. Le conseil pourrait s'intéresser à cette particularité. D'ailleurs, le conseil pourrait peut-être développer les interactions avec les responsables de GdR.

Véronique Benzaken rappelait l'intérêt de s'appuyer sur le travail des sociétés savantes comme la SIF, le club EEA et la section IEEE France.

Maël Le Treust : Doit-on se focaliser sur les unités CNRS ou toutes les unités thématiquement concernées, par exemple les équipes d'accueil ?

Christophe Fouqueré propose de piloter un groupe de travail sur les zones à régimes restrictifs (ZRR) composé de Thierry Artières, Jocelyn Chanussot et Luc Pronzato. Des invitations pourraient être envoyées à Jean-Marc Jézéquel (IRISA) ainsi qu'au fonctionnaire sécurité défense (FSD) du CNRS.

Jean-Luc Schwartz propose le vote d'une motion contre l'augmentation des droits d'inscription pour les étudiants étrangers. Véronique Perdereau rappelle que c'est un sujet complexe, que certaines universités pourront les utiliser pour mener une vraie politique d'accueil et qu'il faudrait prendre un peu plus de temps pour l'analyse. Il est suggéré d'inviter le Conseil Scientifique du CNRS à s'emparer du sujet, plutôt qu'à chacun des CSI. Il est proposé de surseoir la discussion par manque de temps.

Isabelle Queinnec, avec l'accord du conseil, propose qu'un agent ITA (éventuellement plusieurs se relayant au cours de la mandature) participe aux réunions du bureau.